

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 juin 2013

REPRÉSENTATION DES FRANÇAIS ÉTABLIS HORS DE FRANCE - (N° 1129)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° 35

présenté par

Mme Schmid, M. Marsaud, M. Mariani, M. Quentin, M. Darmanin et M. Frédéric Lefebvre

ARTICLE 29 SEXIES

Supprimer l'alinéa 3.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec l'amendement demandant la suppression de la rédaction actuelle du chapitre III.